

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 21 mars 2017 à Villefranche d'Albi (81)**

### **Étaient Présents :**

#### **Administrateurs :**

- BONNET Claudie : Présidente de l'ADEFPAT - Vice présidente du Conseil Départemental du Tarn
- CABROL Michel : PETR Centre Ouest Aveyron
- CAUQUIL Jean-Claude : Communauté de Communes Laurécois Pays d'Agoût
- COLOMBIER Michel : Communauté de Communes Laurécois Pays d'Agoût
- DAMEZ Olivier : Communauté d'Agglomération Tarn Ouest
- DANTHEZ Florence : PETR Pays Midi Quercy
- FONT Christian : Pnr des Grands Causses
- GASQ-BARES Geneviève : Syndicat mixte de préfiguration du Pnr Aubrac
- GAZEL Emmanuelle : Conseillère Régionale Occitanie
- GENDRON François : Midi-Pyrénées Actives
- GIL Séverine : Chambre de Métiers du Tarn
- GILABERT Bernard : Conseiller Régional Occitanie
- PUJOL Eric : PETR Albigeois et Bastides
- LAVERDET Michel : Pnr Causses du Quercy et PETR Grand Quercy
- LAVERGNE Claude : CC Grand Sud Tarn & Garonne
- MAILFERT Christian : CC de la Lomagne Tarn et Garonnaise
- MARTIGNAC Monique : CC Cauvaldor
- NEGRE Jean-Marie : Communauté d'Agglomération Tarn Ouest
- PUJOL Christine : Conseillère Régionale Occitanie
- RAFFY Jean-Jacques : Conseiller Départemental du Lot
- ROUQUETTE Martine : Pnr des Grands Causses
- SEGURA Christiane : Collège 4 - Personne ressource
- SERIEYE Olivier : Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
- VIDAL Daniel : PETR Hautes Terres d'Oc
- VILLENEUVE Françoise : Rectorat – Gréta Midi-Pyrénées Nord

#### **Techniciens :**

- BEAUSSONIE Cédric : Communauté de Communes Grand Figeac
- CAVENNE Stéphanie : Département du Tarn
- FENESTRE Audrey : CFD ADEFPAT
- FROMENT Anne : Directrice ADEFPAT
- LE GLOAHEC Claude : CCI Tarn
- PENDARIES Virginie : CFD ADEFPAT
- SCIBERRAS Catherine : Agence de Développement Touristique Tarn & Garonne
- SERRES Martine : CFD ADEFPAT
- SERIER Bruno : CFD ADEFPAT
- THOUVENIN Hélène : CFD ADEFPAT

#### **Invités :**

- CHAMAYOU Damien : Président CC Monts d'Alban et Villefranchois
- PALAZY Claire : co-gérante de la SARL Nos Petites Conserves
- THIAM Kathy : co-gérante PTCE Les Ateliers

**Étaient excusés :**

- ARAQUE Fausto : Communauté de Communes du Grand Figeac
- BROSSY Jacky : 1<sup>er</sup> vice-président de la Chambre de Métiers de l'Aveyron
- DANNAUX Hervé : Directeur régional délégué ASP
- DILÉ Jean-Pierre : Chambre d'Agriculture du Tarn
- FERRERO Monique : Vice-Présidente Conseil Départemental Tarn & Garonne
- GUERIN Caroline : Direccte Occitanie
- OLIVIER Dominique : Président PTCE « FigeActeurs »
- PLAGEOLES Marie-Thérèse : Collège 4

**OUVERTURE DE LA SEANCE par la Présidente Claudie Bonnet**

**Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 11 janvier 2017  
à Castelnau Montratier (46) est approuvé par les administrateurs.**

*Claudie Bonnet* remercie Damien Chamayou de nous accueillir dans cette belle salle de la communauté de communes et remercie également Eric Pujol, administrateur de l'Adefpat pour le PETR Albigeois Bastides. Elle leur donne la parole.

*Damien Chamayou* : « Le plus important, pour le développement de nos territoires, ce sont les ressources humaines. Nous ne devons perdre aucune initiative, aucun savoir faire, aucune ambition pour notre territoire. La communauté de communes compte 6 400 habitants, ce qui pour 342 000 m<sup>2</sup> donne une densité de population faible de 7 habitants/km<sup>2</sup>. On compte sur le territoire 67 agriculteurs à temps plein. C'est un territoire qui a acquis son autonomie alimentaire depuis quelques années en s'appuyant sur des gens qui ont des savoir faire. La liaison entre l'Adefpat et notre territoire se fait par le biais d'Eric Pujol qui représente le Petr de l'Albigeois et des Bastides au conseil d'administration. Je vous souhaite une bonne séance de travail et la bienvenue sur son territoire. »

*Claudie Bonnet* le remercie de son accueil et de son témoignage très important. « Pour nous tous ici, passionnés de développement local, vous exprimez la vision que l'on a pour nos territoires et la motivation qui nous anime comme élus dans nos structures. » Elle remercie les administrateurs de leur présence notamment les conseillères et conseillers régionaux qui sont régulièrement présents. C'est un plaisir et un honneur pour nous. Leur présence est importante car nous travaillons en étroite collaboration avec la Région et leur présence montre l'intérêt de la Région pour l'Adefpat. C'est une marque de reconnaissance importante pour nous. Elle salue son collègue du département du Lot, M. Jean-Jacques Raffy.

« Je souhaite excuser l'absence de Dominique Olivier, retenu par des obsèques. Il devait présenter un dossier porté par le PTCE Figeacteurs. On tient à ce que ce soit les administrateurs qui présentent leur dossier. En bureau s'est donc posée la question du report de ce dossier. Mais eu égard à Dominique Olivier qui a une présence constante à nos réunions et qui est très impliqué dans le projet associatif, et surtout du fait du motif de son absence, malheureusement imprévisible, nous avons souhaité que le projet soit présenté à ce conseil. Au vu de l'intérêt du sujet sur la mobilité, on demandera à Dominique de nous le présenter au prochain conseil plus en détail et on lui demandera ensuite une restitution finale de l'accompagnement. »

*Anne Froment* présente les nouveaux administrateurs.

Pour le collège des organisations territoriales, on a le plaisir d'accueillir

- Monique Martignac qui représente la communauté de communes Cauvaldor,
- Daniel Vidal qui est le nouvel administrateur désigné par le Petr des Hautes Terres d'Oc,
- Claude Lavergne qui représente la CC Grand Sud Tarn & Garonne

- *Olivier Damez qui est suppléant de Jean-Marie Nègre au titre de la communauté d'agglomération Rabastinois, Tarn et Dadou, Vère Grésigne – Pays Salvagnacois.*

Pour le collège des organisations économiques et sociales :

- Séverine Gil qui est désignée par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Tarn

Pour le collège des personnes ressources et acteurs économiques locaux :

- François Gendron qui était venu comme invité au dernier CA qui représente Midi-Pyrénées Actives,

Dans le collège des représentants de l'Etat :

- Françoise Villeneuve représente les GRETA. Nous renouvelons avec sa désignation une ancienne collaboration

Claudie Bonnet accueille Hélène Thouvenin, nouvelle salariée de l'Adefpat depuis le 20 mars pour la Lozère. Nous avons été retenus pour porter le DLA en Lozère et avec l'accord de Carole Delga pour développer la formation-développement dans ce département. Hélène Thouvenin réside en Lozère et sera basée à Mende.

## 1<sup>er</sup> TEMOIGNAGE

**Claire PALAZY sur l'accompagnement « CONSERVERIE JAÏS : formation en appui à la création de son entreprise (2013) et à la stratégie de commercialisation (2015-2016) ».**

« Notre conserverie artisanale et familiale est installée à Alban dans la zone du Dolmen. Nous sommes trois associées, ma mère Nathalie Jaïs, ma sœur et moi. Ce projet est venu suite au licenciement de ma mère qui travaillait avec ses parents dans une charcuterie salaisons et conserve. A 50 ans, elle a souhaité continuer à travailler, son but était surtout de transmettre son savoir-faire qu'elle avait acquis depuis plus de 30 ans. Ma sœur et moi avons décidé de l'accompagner car nous allions travailler pour nous et le projet de conserverie ne nous était pas inconnu et c'était quelque chose qui nous plaisait. Notre objectif au départ c'était de trouver un bâtiment dans lequel on pouvait travailler sans trop d'investissement et envisager petit à petit l'évolution de l'entreprise. Nous avons appelé plusieurs communautés de communes et Alban nous a reçu deux jours après notre appel pour parler de notre projet. C'est suite à cette rencontre qu'ils ont fait appel à l'Adefpat qui nous a accompagné pour éclaircir nos besoins, la viabilité du projet par rapport à nos attentes et on a demandé un accompagnement sur le commercial. C'était une des compétences qui nous manquait. Ma mère avait tout le savoir-faire technique car elle avait déjà géré une entreprise. Ma sœur est plutôt comptable et pâtissière et quant à moi j'ai plutôt travaillé dans l'agriculture et je m'occupe donc du choix des matières premières et de la gestion d'un site internet. On a donc été accompagné sur le commercial, on a créé notre marque et notre logo. On a commencé à fabriquer dans un atelier de production qu'on a loué pour nous permettre de faire des marchés et nous faire connaître avant l'intégration dans nos locaux. La démarche commerciale nous a permis de trouver des clients assez rapidement.

L'accompagnement Adefpat nous a aidées car seules nous n'en serions pas où nous en sommes aujourd'hui. Les membres du groupe d'appui au projet nous ont bien soutenu, chacun dans leur domaine de compétence, certains ont parlé de nous, d'autres nous ont donné des noms de personnes susceptibles de travailler avec nous, pour la publicité ils nous ont fait adhérer à des associations qui nous ont permis de nous faire connaître assez rapidement et puis la communauté de communes pour le suivi du projet, le bâtiment,... Les enseignements de cet accompagnement ont été d'étudier ce projet dans le bon sens en partant du début et non de l'envers comme on le faisait au départ et nous permettre d'être autonome en commercial notre point faible il y a un an de cela. Il nous a permis de réaliser notre projet sans trop d'erreurs et de ne pas partir tête baissée dans le mur. Aujourd'hui nous avons une conserverie qui se développe de jour en jour, il nous reste à élaborer un site marchand sur le net pour vendre en ligne et expédier partout en France. Si on devait recommencer, on repartirait avec les mêmes personnes car c'est un projet qui a été bien étudié et qui se développe ».

*Claudie Bonnet* la remercie de son témoignage. Elle précise que le témoignage d'une personne qui a bénéficié d'une formation-développement en début de notre conseil d'administration nous permet de voir ce que les accompagnements ont amené, comment ça a pu aider le projet et éclairer nos décisions. L'accompagnement Adefpat vous a aidé à avancer dans votre projet, à pointer les points faibles et a développé vos compétences. C'est vous même qui avez fait le travail, c'est ce qui est important car c'est ce qui reste.

*Anne Froment* demande à Claire Palazy le nom de leur entreprise.

*Claire Palazy* : Elle s'appelle « Nos Petites Conserves » : Nos pour Nathalie qui est le nom de ma mère, Petites pour ma sœur Pauline et Conserves pour Claire.

*Damien Chamayou* : Il y a un ingrédient indispensable auquel on ne pense pas, c'est le temps. Quand les gens veulent faire quelque chose, ils le pensent tout de suite mais il y a un temps de maturation indispensable. Ce qui est bien avec Nathalie, Claire et Pauline c'est qu'elles ont accepté de prendre le temps. L'équipe d'animation de la communauté de communes a commencé à leur a donné un papier pour qu'elles présentent leur projet, puis au fur et à mesure les a aidé à aller un peu plus loin. On a réuni autour d'elles tous les partenaires nécessaires. Dans cette partie conception, il ne faut pas aller plus vite que la musique, on doit savoir observer, écouter et s'inscrire dans un territoire et c'est extrêmement important pour réussir. La communauté de communes s'implique dans l'accompagnement mais aussi dans la partie bâtiment. C'est une solution extrêmement efficace pour des territoires comme les nôtres car on a du mal à avoir de grands opérateurs. On a chez nous uniquement des gens qui ont de petits projets mais qui poussent. Ca nécessite un accompagnement lourd des collectivités au-delà du foncier dans les aspects de promotion et de liaison. La stratégie retenue il y a 22 ans par le territoire, c'est une stratégie de conquête des marchés de proximité. Ces trois porteuses de projet s'inscrivent dans cette stratégie en commençant très local (marchés locaux) et puis en s'agrandissant (supérettes),... On est reconnu, accepté et sécurisé par le local, ce qui permet d'être plus fort pour aller sur les marchés extérieurs.

*Claudie Bonnet* salue « nos petites conserves » qui est une entreprise de femmes et elle leur souhaite de bien continuer. La communauté de communes est très attentive au développement, l'Adefpat est toujours prête à répondre si besoin.

## COMPTE-RENDU DU BUREAU

Le bureau réuni ce matin a planifié les prochaines réunions :

- Le prochain conseil d'administration aura lieu le 16 mai à Labastide-Saint-Pierre en Tarn-et-Garonne chez Claude Lavergne.
- L'assemblée générale se déroulera le 4 juillet en Aveyron dans le secteur de Villefranche de Rouergue.
- Le conseil d'administration d'octobre se déroulera dans le sud de la Lozère. On calera la date et l'organisation avec les trois territoires.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :

Comme chaque année nous aurons un temps de débat. Nous vous proposons de dédier ce temps de réflexion au thème des nouvelles formes d'activités et d'emplois à la nécessaire coopération à trouver entre les collectivités et les nouvelles formes d'entrepreneuriat. Nous recherchons des intervenants, nous pourrions vous faire des propositions lors de notre prochaine rencontre. Nous vous informons dès à présent de la tenue d'une Assemblée Générale Extraordinaire pour "toiletter" nos statuts suite aux lois MAPTAM et NOTRe.

### FONCTIONNEMENT :

Nous avons fait le point sur les signatures des nouvelles conventions de partenariat et révisé les montants des adhésions tenant compte des évolutions territoriales. Le bureau vous propose un tarif toujours basé sur le nombre d'habitants mais avec un éventail plus large prenant en compte la taille des nouvelles communautés de communes et des PETR :

- Inférieur à 10 000 habitants : .....150 €
- de 10 000 à 20 000 habitants : .....300 €
- de 20 000 à 40 000 habitants : .....400 €
- de 40 000 à 60 000 habitants : .....500 €
- de 60 000 à 80 000 habitants : .....600 €
- au delà de 80 000 habitants : .....700 €
- les chambres consulaires : .....500 €
- les organisations départementales : .....500 €
- les associations locales : .....150 €

Claude Bonnet demande au conseil d'administration d'approuver cette proposition si elle leur convient.

### GESTION ACTIVITÉ :

Clôture des stages au 31/12/2016 :

Claudie Bonnet demande des explications sur les stages clôturés avec un solde financier.

- **ETS MOULIAC** : dossier stoppé suite à un incendie des bâtiments de l'entreprise
- **RDV MANAGEMENT EN BOURIANE** : opération territoriale que l'on agrée pour un nombre prévisionnel d'entreprises. L'opération s'est bien déroulée mais avec moins d'entreprises participantes que prévu.
- **LE SAINT MARCEL** : arrêt du projet pour non faisabilité
- **I CAG COMPAGNIE** : le projet s'est fait mais avec moins de jours que prévus
- **HOTELLERIE DE PLEIN AIR 81** : l'action s'est prolongée avec l'appel à projet de la Direccte, la dynamique continue
- **PROJET DE SPECTACLE VIVANT EN CCTGV** : l'accompagnement a été stoppé suite à un problème relationnel entre l'intervenante et le groupe projet. Martine Serres et l'animatrice culturelle ont repris le dossier et ont poursuivi l'accompagnement du groupe jusqu'à l'objectif qui était de proposer un plan d'action culturel à la Communauté de communes. Le projet a été adopté.
- **SITE DU MOULIN DE CAZALS** : le projet reposait beaucoup sur la volonté du maire et qui, pour d'autres raisons que l'accompagnement, a démissionné de son poste d' élu. Le nouveau maire, pour l'instant, n'a pas souhaité relancer cette dynamique. Le projet portait sur les conflits d'usage d'un site touristique.

Report des stages au 01/01/2017 :

Il s'agit formellement d'agréer le solde financier des stages pour ce nouvel exercice.

Claudie Bonnet demande aux membres du Conseil d'approuver la liste des stages clos au 31/12/2016 et la liste des stages avec leurs montants financiers reportés au 01/01/2017 (listes remises aux participants)

### COMMUNICATION :

Nouveau logo : Nous vous avons annoncé notre souhait de refaire le site, dont la technologie est dépassée. En préalable, il était décidé d'adopter un nouveau logo le nôtre était un peu daté et une charte graphique. Cela fait un moment que l'on travaille sur des propositions de logo. Cela a été compliqué pour se mettre tous d'accord. Ce matin on a validé le principe du nouveau logo. On décline le nom Adefpat et les trois mots Acteurs, Projets, Territoires qui sont nos identifiants.

## 2ème TEMOIGNAGE

Anne Froment : Depuis 2014, on présente à chaque conseil une organisation, un dispositif ou des expériences qui permettent de mieux détecter et accompagner les porteurs de projet sur les territoires. Aujourd'hui nous avons demandé à **Kathy THIAM, co-gérante des Ateliers à Castres, de nous présenter les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE).**

« Je suis arrivée sur ce projet, initié par Pierre Gout, ancien chef d'entreprise des environs de Castres, en 2014. Ce projet des Ateliers s'ancre dans le secteur de l'économie sociale et solidaire qui regroupe des projets innovants qui concilient intérêt collectif et activité économique et qui répond aux besoins des populations et des territoires et ceci dans l'objectif de construire une société plus équitable en préférant la coopération à la concurrence. Les entreprises de l'ESS ont différents statuts : coopérative, mutuelle, fondation et association très présente dans ce secteur. Les ateliers sont une coopérative d'activités d'intérêt collectif et d'utilité sociale, nous avons un statut commercial. Ce que nous appelons "entreprendre autrement" se retrouve dans la définition de l'économie sociale et solidaire qui implique un projet économique, une finalité sociale, une lucrativité limitée et une gouvernance participative.

Le projet date de 2011 et a été donc initié par un entrepreneur textile du territoire qui a fermé son entreprise. Il possédait un bâtiment industriel de stockage textile au centre de Castres et il a souhaité redonner vie à ce lieu. Il est passé par un master d'économie sociale et solidaire et a été accompagné au démarrage par Régate puisqu'il a fait son stage au sein de cette entreprise et a monté le projet de pôle ESS en collaboration avec eux dans un premier temps. Il a constitué une association avec la Coopérative d'activités Régate, la Chambre Régionale de l'ESS, l'Initiative pour une Economie Solidaire (société coopérative qui appui les projets et des créateurs), la Mairie de Castres et différentes structures comme le CPIE,... De 2011 à 2016 il y a eu tout le travail d'ingénierie de projet et l'association s'est transformée en société coopérative en mars 2016. Le pôle a ouvert ses portes en avril 2016. L'association Les Ateliers porte le projet PTCE et une SCIC a été constituée pour le projet immobilier.

Pour le bâtiment, M. Gout a cherché un financeur pour restaurer le bâtiment. Avec l'aide de la Caisse des Dépôts et Consignations et le Contrat d'Agglomération, il a pu mobiliser un budget de 2,8 millions d'euros pour rénover ce bâtiment avec le soutien d'ETIC. ETIC est une société qui rénove des bâtiments du patrimoine industriel pour les mettre en location à des acteurs du changement sociétal, des associations, des coopératives et des structures engagées, avec des services intégrés au loyer pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions, ce qui n'est pas toujours le cas surtout pour les structures associatives. Actuellement les Ateliers ont la gérance et une SCIC a été constituée pour ce projet immobilier.

En parallèle les initiateurs du projet ont postulé à l'appel à projet PTCE et Les Ateliers ont été labellisés sur la première vague en janvier 2014. Nous avons été deux PTCE sur la Région Midi-Pyrénées, « Les Ateliers » et la SCIC « Les Imaginations Fertiles » qui se trouve à Toulouse. Nous avons eu une enveloppe de 65 000 € chaque année sur trois ans pour mettre en place l'ingénierie de projet.

Les pôles territoriaux ont été initiés avec la Loi Hamon en 2014. C'est un regroupement, sur un territoire donné, d'initiatives, d'entreprises et de réseaux de l'économie sociale et solidaire associé à des PME socialement responsables, des collectivités locales, des centres de recherche et organismes de formation, qui met en œuvre une stratégie commune et continue de coopération et de mutualisation au service de projets économiques innovants de développement local durable. C'est une véritable ruche et l'idée première c'est la coopération.

Les Ateliers sont nés en 2011 des constats suivants :

- Un territoire urbain-rural fragile et enclavé (150.000 habitants).
- De profondes mutations dans le paysage industriel.
- Un manque de moyens et de visibilité des entreprises de l'ESS (un besoin de valorisation de ces structures)
- Une crise, un besoin de retrouver du sens et de relocaliser l'économie (on travaille beaucoup sur l'économie locale, les circuits courts,...).

Les acteurs du projet :

- La société coopérative qui porte le PTCE (52 sociétaires – 3 cogérants – 12 salariés)
- Des résidents : sur les trois étages du bâtiment, deux sont dédiés à la location d'espaces à des structures de l'économie sociale et solidaire (des coopératives, des associations, des entrepreneurs sociaux indépendants. Dans le bâtiment il y a entre 100 et 150 emplois

- Des investisseurs : ETIC, CDC, IéS, 3 banques éthiques (NEF – Crédit Coopératif – Une banque coopérative de Hollande Triodos)
- Partenaires institutionnels : l'Ademe sur un appel à projet « Bâtiments économes » et des collectivités : Région – Département – Communauté d'agglomération. Sur le PTCE, nous ne sommes pas appuyés par les collectivités, c'est uniquement le financement du bâtiment.

Les objectifs des ateliers :

- Un espace ouvert qui favorise de nouveaux modes d'organisation du travail et encourage des stratégies de coopérations et de mutualisations au service de projets économiques du territoire.
- Un lieu d'innovation et de recherche en faveur du développement local durable.
- Fédérer les structures de l'ESS et de l'économie durable du territoire, et favoriser leur développement.
- Créer de nouvelles activités et de nouveaux emplois répondant aux besoins peu couverts sur le territoire dans les 4 filières prioritaires : circuits-courts alimentaires, textile-artisanat, économie circulaire et culture.

Sur les circuits courts, il y a un magasin de producteurs qui a été accompagné par le PTCE et qui est maintenant autonome. Une quarantaine de producteurs se sont montés en société coopérative d'intérêt collectif, un site marchand de produits locaux qui s'appelle « Roule ma poule » qui vient d'être cédé au magasin de producteurs et un restaurant. Le premier étage des ateliers est délié au public, c'est un espace commercial et d'activité. Ce restaurant a une particularité, il se fournit à 90 % auprès du magasin de producteurs. Sur le reste, nous sommes sur le réseau Biocoop et Artisans du Monde. On travaille vraiment en local pas forcément en bio mais les producteurs ont une charte (agriculture raisonnée) et nous avons la chance d'avoir de très bons produits.

On a une filière textile et artisanale avec une boutique textile et l'objectif de mettre en place des ateliers partagés couture pour des petits créateurs. Nous travaillons avec des fabricants du territoire : Passe-Trame, Missègle,... et avec quelques entreprises équitables pour la chaussure (Naturalista). Ca va évoluer dans le temps puisqu'on va accueillir aussi d'autres créateurs locaux en artisanat notamment.

Sur le volet économie circulaire, nous avons une recyclerie. Notre premier marché a été le pôle. Pour les aménagements, on s'est dit que ce serait intéressant de lancer cette activité de circuit court en même temps que le pôle. On a donc fait tous les aménagements du pôle avec la recyclerie. Nous travaillons sur un projet d'atelier partagé pour des artisans tout en gardant l'aspect recyclage.

L'autre filière c'est la culture : C'est une filière transversale car nous la travaillons avec l'ensemble des acteurs qui sont dans le bâtiment notamment tout ce qui est rencontres et débats mais aussi pour une programmation. Nous ne sommes pas un lieu de diffusion culturelle mais nous travaillons avec toutes les structures le Tortillard, le Café Plume,... qui sont sur le territoire pour valoriser les artistes et ces structures de diffusion.

Les résidents du Pôle : des structures de communication, une radio associative, une Scic sur l'habitat partagé, des pratiques Bien Etre, des vidéastes,... c'est très diversifié et ce qui est intéressant c'est que nous commençons à travailler ensemble. Les premières coopérations sont initiées, on vient de donner naissance aux ateliers de la communication qui regroupent tous les artistes vidéastes, métiers de la communication qui sont au sein des ateliers et ça nous permet d'aller, ensemble, chercher de plus gros marchés et de les appuyer dans leurs activités.

*Claudie Bonnet* remercie Kathy Thiam de son témoignage. C'est une belle réalisation qui illustre les nouvelles formes d'entrepreneuriat. L'assemblée générale abordera cette thématique Il nous faut l'intégrer et le faire vivre ailleurs qu'en milieu urbain. En milieu rural, on a besoins aussi de tels espaces.

*Kathy Thiam* précise les raisons de leur adhésion à l'Adefpat. Le pôle reçoit énormément de porteurs de projet qui sont installés en milieu rural et c'est important que l'on puisse orienter ces porteurs de projet, qu'on les soutienne et les accompagne tout en laissant faire les structures qui ont les compétences. Nous sommes entourés de la Coopérative d'activités et d'emplois REGATE, de FEJE qui vient de s'installer aux Ateliers, nous sommes aussi très proches de Catalis incubateur d'innovations sociales de la Région.

## EXAMEN DES DOSSIERS DE STAGE

### 82/17/1242 – OENOTOURISME FRONTONNAIS

#### Formation à la définition d'une stratégie territoriale

Anne Froment précise que ce dossier a été monté en collaboration avec l'Adefpo. Aujourd'hui c'est la partie Tarn et Garonnaise qui est présentée. L'Adefpo qui a un CA demain agréera sa partie.

**Christian Mailfert** : Notre Région est devenue le plus grand territoire viticole du monde. Le Languedoc Roussillon anime depuis de nombreuses années une politique dynamique dans le domaine de l'œnologie mais ce n'est pas le cas de tous les territoires de Midi-Pyrénées. Le Frontonnais souhaite s'engager dans un projet d'œnotourisme et obtenir le label national « Vignobles et découvertes » dont les critères sont très exigeants. Il faut établir un diagnostic touristique, une stratégie et un plan d'action. L'accompagnement est indispensable.

**Catherine Sciberras**, Directrice de l'Agence Départementale du Tourisme de Tarn & Garonne : Le Frontonnais fait partie de la communauté de communes Grand sud Tarn & Garonne. Le Tarn & Garonne a plusieurs appellations viticoles, le Frontonnais, les Vins du Quercy, Saint Sardos et le Brunoy. L'ADT souhaite en faire un atout touristique. C'est une démarche qui nous est apparue évidente après la fusion des deux Régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon qui font de notre Région Occitanie la première région viticole du monde. On ne peut pas ignorer cet argument touristique et nous souhaitons totalement nous inscrire dans ce projet de développement de la Région. La caractéristique du territoire du Frontonnais est d'être sur 20 communes à cheval entre la Haute Garonne et le Tarn & Garonne avec à peu près le même nombre de viticulteurs dans chaque département. Un travail a été engagé depuis plusieurs années avec des circuits de visite mais pour aller plus loin il a fallu un vaste travail collaboratif entre les deux départements. Nous avons souhaité, à l'initiative des deux départements, regrouper autour de la table les acteurs du tourisme et les viticulteurs. Ce territoire se caractérisait par de nombreuses visites et une assez bonne dynamique viticole mais le tourisme n'avait pas été véritablement développé autour de cette thématique. Or dans le cadre de la stratégie de développement de la Région Occitanie, il nous a semblé intéressant de s'inspirer des modèles les plus développés comme le Gaillacois. Cette démarche d'œnotourisme dans le Tarn a bénéficié d'un accompagnement Adefpat, on s'en est inspiré. Ça été compliqué à monter car la Haute Garonne relevait de l'Adefpo. Nous avons engagé cette réflexion avec l'ensemble des acteurs et les élus des deux territoires. Début janvier, nous avons organisé une conférence pour présenter le marché de l'œnotourisme aux acteurs, nous avons souhaité ne pas imposer une stratégie. Nous comptons sur la mobilisation à l'issue de cette conférence, à la fois des hébergeurs, des vignerons, des opérateurs touristiques d'activité de pleine nature, des restaurateurs pour écrire cette stratégie de développement. Des acteurs ont répondu favorablement. Nous sollicitons l'Adefpat pour une formation développement pour qu'ils portent eux-mêmes la démarche. C'est un des critères de la labellisation « vignoble et découverte » que cette marque territoriale soit portée par un réseau d'acteurs. A partir du diagnostic que l'on a commencé à faire, la formatrice les aidera à travailler ensemble pour établir une stratégie, les produits touristiques et le plan d'action

**Claude Lavergne** : Le projet se trouve sur une partie du territoire de la communauté de communes du Grand Sud Tarn et Garonne. Il y a des atouts extraordinaires dans la mesure où les deux vignobles celui du Frontonnais et du Saint Sardos sont à moins d'une demi-heure de Toulouse et traversés par le Canal du Midi avec toutes les opportunités d'accueil et d'hébergement qui peuvent se structurer autour de ce projet. En particulier sur le vignoble du Frontonnais. Il y a un développement du nombre de viticulteurs en vente directe sur les 20 à 30 dernières années et aujourd'hui ils souhaitent se structurer sur une offre relativement coordonnée. L'Adefpat a d'ailleurs accompagné un de ces membres le Château Bouissel.

**Anne Froment** : On accompagne une expérimentation sur la redynamisation du centre bourg de Grisolles en repartant des usages d'un centre bourg. Lors de la restitution publique des pistes de travail, les élus ont souhaité que le travail qui se fait sur le Frontonnais soit intégré car c'est un élément qui peut contribuer à la redynamisation du centre bourg. En pensant territoire, il y a des actions qui s'enrichissent l'une l'autre.



## 82/17/1243 – OENOTOURISME VINS DU QUERCY

### Accompagnement à la définition d'une stratégie touristique territoriale

**Florence Danthez** : Nous allons parler d'un autre vignoble, le vignoble des vins du Quercy qui s'étend du nord de Montauban au sud de Cahors entre Lauzerte et Bruniquel sur deux départements également, le Lot et le Tarn & Garonne. C'est 300 hectares de vignoble, 9 000 hectolitres par an et dont les trois quarts sont vendus aux Domaines. Nos atouts ne sont pas la proximité de Toulouse mais un patrimoine bâti très riche, de très beaux villages, de nombreuses propositions d'hébergement (gîtes, châteaux relais,...) et pas mal de loisirs liés à la nature. Les atouts, c'est aussi un syndicat viticole très dynamique avec une foire annuelle, la fête des vins du Quercy, qui a lieu une année en Tarn et Garonne à Montpezat de Quercy et l'autre année dans le Lot à Castelnau Montratier. Il y a déjà une bonne coopération entre les deux départements. Le groupe s'est déjà réuni plusieurs fois pour réfléchir aux orientations et a décidé de privilégier la valorisation de l'image de l'AOC en proposant une offre de service complète qui permettrait aux touristes de déguster, de visiter et de comprendre le vignoble. Le groupe composé d'une quinzaine de personnes est constitué de divers professionnels : 5 viticulteurs, des cavistes, des hébergeurs, des restaurateurs et un salarié du lycée agricole (le lycée agricole du Montat possède un vignoble sur le secteur), l'animatrice du syndicat et également il y aura la chargée de mission tourisme du Pays Midi-Quercy. Il s'agira d'établir un diagnostic partagé de ce vignoble et des possibilités d'oenotourisme, de construire une offre et d'établir un plan d'action conçu ensemble. Les vins du Quercy souhaitent candidater au label « Vignobles et découvertes » mais on laissera la priorité au Frontonnais et la candidature sera présentée en 2019. C'est un label national et il est logique qu'on ne présente pas deux candidatures la même année sur un même département. Il y a beaucoup d'atouts, beaucoup d'envies et déjà pas mal de choses qui se font et elle pense que le groupe va bien fonctionner car il est très motivé.

**Catherine Sciberras** : L'ADT participe également à cette démarche. On est effectivement dans un secteur plus touristique avec un nombre d'acteurs touristiques plus diversifiés.

**Jean-Jacques Raffy** salue la coopération entre les deux départements qui ont des habitudes de travail avec la valorisation du chasselas de Moissac, les melons du Quercy et le vignoble des coteaux du Quercy. Cette coopération existe depuis longtemps et elle perdure.

## 82/17/1244 – HUNGRY BIRD TOURS

### Formation accompagnement à la création d'une offre de tourisme ornithologique

**Martine Rouquette** : C'est un projet qui est né de la rencontre d'un ornithologue anglais et d'un territoire celui du Parc des Grands Causses qui a un fort potentiel ornithologique et des produits locaux de terroir. Le porteur de projet a eu l'idée de lier dans des propositions de séjour la découverte des oiseaux du parc mais aussi des saveurs gourmandes. Cela a été son idée de départ et il se trouve aussi que le Pnr des Grands Causses comme les 7 autres parcs de la nouvelle région souhaitait développer un catalogue de circuits de découverte de la nature sous toutes ses formes et pour nous il y avait une lacune en terme d'observation ornithologique qu'on appelle dans le monde du tourisme le Birdwatching. C'est une niche au niveau touristique qui attire beaucoup la clientèle britannique et anglophone en général. Le porteur de projet, installé dans la vallée de Sorgues à Saint Félix de Sorgues au dessus de Saint Affrique a eu l'idée de proposer des séjours ornithologiques principalement à l'attention de la clientèle étrangère. Son avantage, c'est que bilingue, il peut s'adresser à la fois à la clientèle française et étrangère. Il est compétent en terme d'écologie et d'ornithologie et il vient d'obtenir une capacité professionnelle de transport. Il a commencé à mettre en place son projet en 2016 d'une façon un peu précaire. Il a regardé sur internet ce que faisait les agences de voyage, il a construit 5 circuits touristiques avec un fort potentiel d'observation ornithologique. Mais ses compétences s'avèrent insuffisantes, il a vraiment besoin d'un accompagnement sur le marketing et l'organisation d'une activité professionnelle viable. Par prudence, il a d'autres petites activités à côté qui lui permettent de vivre et notamment il va travailler à temps partiel à la Ligue pour la Protection des Oiseaux ce qui lui permet d'avoir d'excellents rapports avec la ligue. C'est important puisqu'il va développer une activité indépendante alors que la ligue propose des journées d'observation gratuites sur le territoire, il faut trouver une complémentarité. Il a besoin de faire un bilan de sa première année d'activité qui n'a pas été très brillante car il ne n'est pas donné les moyens au niveau commercial, de mettre à plat son offre et trouver son modèle économique et c'est ce que l'Adefpat devra lui apporter.

Le GAP comprend tous les acteurs touristiques, le Conseil Régional, la LPO et également les offices de tourisme locaux et la chargée de mission faune et flore du Parc. Ses besoins principaux : le diagnostic de l'expérience de l'année n° 1, élaborer le modèle économique, créer des partenariats, concevoir un plan marketing et déterminer son seuil de rentabilité.

**Claudie Bonnet** : C'est un projet intéressant car le tourisme vert, de découverte des paysages et de la nature est de plus en plus en vogue.

**Martine Rouquette** : Le porteur de projet avait créé un site uniquement en langue anglaise et on lui a conseillé de le faire en français car c'est dommage qu'il ne travaille qu'avec la clientèle étrangère. Ce type d'activité est très prisé de la clientèle française et européenne.

## **12/17/1245 – STRUCTURER UN PROJET DE SERVICES AUX FAMILLES** **Formation accompagnement pour la co-conception d'un projet**

**Christian Font** : Le Parc des Grands Causses couvre 327 000 hectares et 93 communes et coordonne tous les dispositifs existants de développement économique et de protection de la nature. On a été élu Pôle de nature, on porte un schéma de cohérence territoriale qui vient d'être finalisé et qui est à l'heure actuelle en phase de l'enquête d'utilité publique. Ce territoire veut à la fois protéger son patrimoine et se développer. Nous étions 120 000 habitants en 1886 et nous avons perdu un habitant sur deux à l'horizon 1999 et aujourd'hui nous sommes 72 000. Il y a deux centres urbains d'importance Millau et Saint Affrique.

La communauté de communes qui compte 17 communes, a connu une croissance de sa population qui n'est pas due à un bilan naturel mais à un bilan migratoire positif. La population du Saint Affricain est à la fois plus jeune que la moyenne régionale (1/3 ont moins de 30 ans) et plus vieille que la moyenne régionale. Il y a aussi des caractères de fragilité décrits par différentes études. Si on regarde la statistique de ces populations quasiment une grosse moitié présente une situation économique précaire avec des aides liées aux minimas sociaux. Le poids des familles monoparentales présente un pourcentage très conséquent de cette population. La proportion des revenus modestes et la vulnérabilité sociale est forte dans cette petite commune urbaine. Nous avons trois caractéristiques à traiter : la ghettoïsation de certains quartiers, l'essoufflement des dynamiques associatives et de manière corolaire une augmentation des petites incivilités. C'est un phénomène récent (10-15 ans) mais il s'accroît car nos régions deviennent attractives du fait de loyers plus bas, d'une vie plus facile à la campagne. Si on n'y prend pas garde, on va avoir dans notre territoire une croissance à deux vitesses. La population qui travaille et vit avec ses critères, ses valeurs et ses mœurs et une population en précarité avec le risque que ces populations ne vivent pas ensemble mais à côté. Cela pose un problème d'intégration. L'objectif du groupe de 20 personnes qui s'est constitué et qui est très impliqué dans ce projet conscient de la nécessité de traiter ce phénomène est de rompre l'isolement des populations en précarité, maintenir du lien social, accueillir de nouvelles populations et répondre aux besoins non pourvus. Et c'est là que l'aide de l'Adefpat nous sera utile car aucune structure seule n'a la solution, il faut coordonner les différents acteurs dans un projet et ce, en lien avec la collectivité. Il y a six étapes nécessaires à l'élaboration du projet, il faut commencer par faire un diagnostic partagé.

**Claudie Bonnet** : Ce serait intéressant d'avoir le retour de l'accompagnement et de voir les pistes dégagées.

## **46/17/1246 – GUIDE CONFERENCIERS NORD DU LOT** **Formation accompagnement d'un groupe partenarial à la définition d'actions en faveur du développement de l'activité**

**Monique Martignac** : représente le territoire de Cauvaldor qui vient de s'agrandir au 1<sup>er</sup> janvier d'une commune nouvelle Sousceyrac-en-Quercy qui touche le Ségala et Cère et Dordogne et où est installée l'entreprise Andros. « Nous avons la chance dans ce secteur d'avoir un territoire exceptionnellement riche avec son patrimoine historique, culturel, architectural (3 des plus beaux villages de France) et naturel, des festivals, des musées. Mais comment faire pour que ce tourisme soit générateur de richesses ? J'ai été conseillère régionale pendant 2 mandats, notamment lorsque la Région a décidé de faire la promotion des Grands Sites, le Lot en a bien bénéficié et nous en bénéficions toujours.

Nous avons trois priorités, augmenter la notoriété, valoriser les atouts identitaires et patrimoniaux, inciter le visiteur à aller d'un site à l'autre et à rayonner sur le territoire. Nous avons besoin de ces guides conférenciers qui sont des passeurs de savoir. Mais ils ont des situations précaires, la durée de leur travail est courte du fait des saisons. Pour notre projet touristique il est important d'améliorer les conditions d'exercice de l'activité des guides conférenciers. Ils ont un rôle majeur pour identifier les visiteurs et les guider sur le territoire. Le projet a pour finalité de faire converger les intérêts de ces guides conférenciers et le projet touristique de notre territoire. Des solutions doivent être imaginées en ce sens pour renforcer l'attractivité du territoire en direction de cette profession indispensable au développement culturel et touristique de la vallée de la Dordogne lotoise. L'objectif pour ces guides c'est de réfléchir sur leur mission, identifier la valeur ajoutée aux prestations, penser à l'offre basse saison qui leur permet d'augmenter leur temps de prestation sur l'année. Ça leur permettra de pérenniser leur activité et d'obtenir un meilleur statut. Ce sont des ambassadeurs commerciaux du territoire. Les collectivités et les prestataires touristiques ont intérêt à prendre en compte les remontées de terrain des guides conférenciers qui sont eux au plus près des attentes des visiteurs. Nous devons apprendre à travailler ensemble pour le développement de notre territoire et assurer une meilleure qualité de vie au travail de ces acteurs grâce à cet accompagnement Adefpat. Car il n'est de richesse que d'hommes » mais je pense avoir entendu cela dans les propos introductifs de Damien Chamayou ».

#### **46/17/1247 – PLATEFORME DE MOBILITÉ SUR LE GRAND FIGEAC**

##### **Formation accompagnement à la création d'un service inter-entreprises**

**Anne Froment** : C'est un projet porté par le PTCE Figeacteurs qui devait être présenté par Dominique Olivier qui est absent retenu par des obsèques d'un de ses salariés. Il nous présentera le dossier au prochain CA. Ce dossier s'inscrit dans une opération de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPEC-T) qui a été conduite par le Pays de Figeac depuis 2011 en lien avec le club d'entreprises Mode d'Emplois. Un certain nombre d'actions sont passées à l'Adefpat dans le cadre de cette GPECT aussi bien l'accompagnement individuel et collectif de chefs d'entreprise, les RDV du management, l'accompagnement d'un projet de crèche inter-entreprises qui prend en compte les contraintes 3x8 des entreprises et qui a été élaborée en coopération avec la communauté de communes, le projet de création d'une conciergerie solidaire inter-entreprises qui est en cours de maturation. Lors des entretiens auprès des entreprises en début de GPECT, il est ressorti également la problématique de la mobilité entre domicile et travail. La DRH de l'institut Camille Miret, explique que certains salariés se mettent en congé en fin de mois parce qu'ils n'ont pas les moyens de faire le plein d'essence pour venir de Figeac. La mobilité est une problématique d'emploi mais il est compliqué de savoir comment l'appréhender. Il y a un travail conjoint entre la CC et le club d'entreprises, pour essayer de traiter ce problème dans sa globalité. Une première réunion a eu lieu pour voir comment chacun aborde ce problème avec l'objectif de coordonner les moyens dans un plan d'action mobilité sur le territoire de Figeac. Aujourd'hui, on accompagne les entreprises, la CC du Grand Figeac est dans le groupe projet, avec l'objectif d'arriver à une offre cohérente sur le territoire.

**Bruno Serier** : On s'est rendu compte à travers des premières réunions que chaque entreprise participant au groupe projet avait un petit bout de la solution. L'idée c'est de mettre en commun les attentes des uns et des autres et les idées qu'ils ont pu avoir pour avancer sur ce problème de mobilité, concevoir ensemble de nouvelles solutions, les expérimenter et les adapter en fonction de l'usage qu'il en sera fait. On monte des prototypes, on les teste et on les adapte. Ensuite si ça fonctionne, ils seront développés à l'ensemble des entreprises intéressées.

**Claudie Bonnet** trouve intéressant d'avoir un retour. Chaque entreprise a un bout de solution. C'est quelque chose que l'on peut reporter sur d'autres territoires ruraux. Cela permet de conforter toutes les entreprises et leurs salariés du territoire.

**Anne Froment** : Mode d'emplois essaie de tirer le fil depuis plus de 10 ans pour comprendre comment des entreprises phares peuvent s'investir sur leur territoire et développer des services qui vont bénéficier aussi aux plus petites entreprises. C'est un travail de longue haleine et la première réussite c'est qu'elles soient autour de la table pour coopérer autour des échanges de problématiques et de recherche de solutions.

**Claude Lavergne** : Nous vivons dans un territoire un peu différent mais qui a une filière de la grande logistique avec des travaux en 2x8 peu rémunérés et un besoin de services autour de transport mais aussi de la famille. Nous vivons ce problème là aussi. La démarche de Figeac nous intéresse.

#### **46/17/1248 – GROUPEMENT D'ARTISANS EN BOURIANE**

##### **Formation accompagnement à la définition d'un projet collectif d'entreprises**

**Michel Laverdet** nous présente deux projets qui sont inscrits dans le PETR Grand Quercy. Tout d'abord il formule une demande à l'Adefpat. On se rencontre souvent mais les territoires bougent et on a du mal à cerner où se situent les limites des territoires. Pourrions nous disposer d'un nouveau descriptif territorial avec le positionnement des collègues ?

**Claudie Bonnet** lui répond que c'est bien sûr possible. On avait projeté une carte lorsqu'on avait accueilli les représentants de la Lozère et c'est vrai que c'était intéressant de positionner les projets. On va le faire et c'est une très bonne suggestion.

**Michel Laverdet** vient du territoire du Pnr Causses du Quercy qui a un petit pied vers l'ouest dans le Petr du Grand Quercy et un pied vers l'est dans le Petr de Figeac Vallée de la Dordogne. On a un groupe d'artisans qui a réfléchi et participé à des actions conduites dans le cadre de l'opération de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC-T) portée par le Pays Bourian et qui a été étendue au Petr du grand Quercy. La formation développement « les RDV du management » a pour objectif l'appui aux dirigeants sur le management avec l'objectif de favoriser la mutualisation de services entre entreprises. Les artisans qui veulent créer ce groupement ont suivi ces formations au management et s'inscrivent dans cette démarche. Il y a une antériorité à ce projet. Des artisans s'étaient dit « on pourrait se réunir pour monter une association qui nous permettrait d'intervenir directement sur des projets pour mutualiser les corps de métier et faire en sorte de proposer une offre aux particuliers et/ou communautés de communes dans le domaine essentiellement de la performance énergétique ». Cette association créée en 2011 qui s'appelait « circuit court » regroupait 9 professionnels. Elle a périclité par manque de structuration, chacun étant dans son travail quotidien, ils n'avaient pas formalisé la manière de fonctionner ensemble. Mais le marché potentiel de rénovation et d'amélioration des performances des bâtiments existe, aussi une nouvelle réflexion s'est mise en place et a relancé cette association. Les artisans qui sont parties prenantes de cette action ont toujours le souci d'apporter une offre coordonnée en ciblant l'isolation et la performance énergétique par le toit et apporter une solution dans ce domaine. Il s'agit de M. et Mme Belle Wangé, dirigeants d'une structure qui s'appelle Technosolis, ils travaillent sur l'économie d'énergie et tout ce qui s'y rapporte, M. Suau est charpentier et M. Derguini, spécialisé en bio électricité. Pour les accompagner dans cette démarche, ils ont besoin, tout en tenant compte de l'échec passé, de structurer leur projet avec des règles de fonctionnement. Ils sont partis sur cinq phases avec l'élaboration d'une vision commune, l'analyse du marché, un plan marketing, les objectifs à atteindre et une feuille de route pour le lancement de ce groupement. Ces 4 stagiaires demandent l'appui de l'Adefpat pour 5 jours de formation. Le GAP s'est réuni le 15 mars et a donné son appui à cette réalisation.

**Bruno Serier** : Un atout pour ce futur collectif d'artisans c'est qu'une conjointe d'artisans exercera la fonction administrative et commerciale. Elle souhaite mettre ses compétences en application au sein de ce collectif. La difficulté, au delà de la définition de l'organisation, c'est la prise en charge de la partie commerciale et administrative.

#### **46/17/1249 – RENDEZ-VOUS DU MANAGEMENT SUR LE GRAND QUERCY – ACTION 2017**

##### **Formation accompagnement de dirigeants d'entreprises à une politique de développement des compétences**

**Michel Laverdet** : Le Pays Bourian a démarré en 2012-2013 ces formations des Rendez-vous du management dans le cadre de son opération gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Elles ont été reprises par le PETR Grand Quercy et étendues à la totalité de son territoire sachant que parallèlement le Parc des Causses du Quercy mène également une démarche de GPEC-T avec ces formations.

De ce fait, la prospective économique que chacun devait conduire dans le cadre de son opération est l'occasion d'échanger en partant des différents diagnostics et d'apporter une réponse globale. Le pays Bourian a été très dynamique puisqu'ils ont constitué un club de dirigeants d'entreprises qui a permis de créer et d'animer des soirées entre des chefs d'entreprises, des chargés de mission de la chambre de métiers, de commerce, des élus et la sous préfecture. Entre 2014 et 2017, ils ont tenu une douzaine de soirées avec des intervenants extérieurs bien suivies par les chefs d'entreprise. Ils prolongent ces soirées par un repas où on tire au sort les places ce qui permet de se mélanger et de poursuivre la discussion. A la suite des ces soirées d'information, les entreprises peuvent bénéficier d'un prolongement dans leur entreprise par le biais des RV du management. 90 entreprises pour 105 dirigeants ont suivi ces 12 soirées. 14 dirigeants ont bénéficié d'accompagnements, et il a été demandé de poursuivre sur deux thématiques : les stratégies commerciales et de communication et la gestion des ressources humaines. Le management, c'est très important puisque l'humain constitue la ressource principale des entreprises. Je remercie d'Adefpat pour tous ces accompagnements pour la prospective qui est en cours et qui est passionnante.

## **81/17/1250 – PLACE AUX JEUNES – SESSION 2017**

### **Formation accompagnement à des projets d'installation de jeunes sur le territoire**

**Daniel Vidal** : Ce projet se situe dans le PETR Hautes Terres d'Oc qui rassemble trois communautés de communes avec une petite particularité pour l'une d'entre elles qui est à cheval sur deux départements, le Tarn et l'Hérault. Nous souhaiterions qu'à plus ou moins long terme l'Adefpat puisse s'étendre au territoire de ce Petr et de toutes les communautés de communes y compris dans leur partie héraultaise. Si avec la région, comme cela a été pour la Lozère, nous pouvions avoir cette extension de la formation-développement ça simplifierait le travail quotidien du Petr et des équipes de la communauté.

**Claudie Bonnet** : Dans ce cadre là et sur des actions concrètes, on peut aller sur l'Hérault puisqu'on intervient déjà sur le Petr et sur la CC qui est à cheval sur deux départements. A ce jour on ne peut pas s'étendre dans l'Hérault. Mais s'agissant d'opération ponctuelle on a validé en Bureau le fait d'assurer la continuité de notre intervention sur la communauté de communes.

**Daniel Vidal** : L'opération « place aux jeunes », ce n'est pas une nouveauté, c'est une opération qui a déjà été menée dans les années 2005-2007-2009 et qui a été mise en sommeil, les candidats à ce genre d'opération n'étaient plus forcément très crédibles. Nous avons donc préféré attendre un peu et aujourd'hui, le Petr a pris la décision de relancer cette opération. Sur le territoire, des porteurs de projets ont été recensés, cela va de la création d'activité à de l'accompagnement professionnel. C'est un territoire très rural et l'idée de base c'est d'éviter la fuite des éventuels porteurs de projet et de la matière grise de ce territoire. Le travail a été fait par le Petr en adressant sur ce territoire qui compte 26 000 habitants, 8 000 courriers aux familles ayant des jeunes. Un tiers de la population du territoire a été visé par les courriers et nous avons eu une vingtaine de retours. L'opération s'articule sur plusieurs journées et sur 3 week-ends, un premier de présentation du territoire avec ses atouts et ses contraintes, nos attentes, l'accompagnement et les aides que nous pouvons leur apporter. Un deuxième week-end sera axé sur les filières avec des rencontres avec les professionnels du territoire et plus ciblé sur les attentes de chacun. Lors du troisième week-end, on rentrera plus sur les projets personnalisés et plus ciblés en fonction des attentes des uns et des autres. Dès le début, il y aura un suivi individuel personnalisé des porteurs de projet avec un intervenant de l'Adefpat et un suivi accompagnement en permanence par une personne du Petr. Lors des opérations précédentes sur une vingtaine de candidats par session, nous pouvions nous enorgueillir d'avoir environ deux tiers des candidats pour lesquels nous avons pu trouver une solution, soit une création ou un retour à l'emploi. Il est vrai que dans le lot, il peut y avoir quelques rêveurs mais ce qui nous rassure c'est que sur deux tiers des dossiers, nous pouvons leur offrir une solution.

**Anne Froment** précise qu'une demande spécifique est faite aux administrateurs sur le budget. Ces personnes sont, pour une bonne part, en situation fragile économiquement. La Directrice Marie-Françoise Landes voit une évolution des profils des jeunes accueillis et on a des publics en plus grande difficulté que ce qu'on avait dans les promotions précédentes. Pour participer à ces week-ends, elles ont déjà des frais de déplacements et de repas. Il est demandé au CA une exonération totale de la participation financière.

**Claudie Bonnet** demande aux membres présents s'ils y voient un inconvénient. Il n'y a pas d'opposition du CA à l'exonération totale, elle est approuvée.

**Anne Froment** se fait l'écho de la cellule technique régionale qui est tout à fait favorable à ce dossier. Une remarque un peu en boutade, c'est que ça s'appelle Place aux jeunes et que certaines personnes ont un âge avancé.

**Daniel Vidal** : C'est révélateur d'une démarche d'un territoire rural. Peut-on exclure quand on veut accueillir Le territoire a pris en compte tous ceux qui ont répondu. Il y a eu une cible de départ mais ça reste une opération territoriale pour intégrer ceux qui souhaitent rester sur le territoire.

**Claudie Bonnet** propose de changer le titre du dossier : Place aux jeunes entrepreneurs.

## 82/17/1251 – SYLVIE BAYOL

### Accompagnement à la formalisation d'un modèle économique

**Kathy Thiam** : Il s'agit d'un accompagnement individuel d'une personne qui vit sur la commune de Lautrec. Je l'ai connue à travers le Café Plume. C'est une artiste chanteuse musicienne qui exerce aussi en musicothérapie. Elle est sous statut d'auto entrepreneur avec des difficultés pour lier ses compétences en créativité artistique autour de la voix et ses compétences de thérapie par la musique. La proposition est de l'accompagner sur la structuration de ces activités afin qu'elle puisse avoir une offre cohérente et surtout un statut et un revenu correct.

**Anne Froment** nous fait part d'une remarque de la cellule technique régionale : ne serait-ce pas plus intéressant de faire un appel à projets et avoir plus de personnes à accompagner avec des modules collectifs et des temps individuels pour créer une dynamique ?

**Kathy Thiam** : Du point de vue des ateliers, c'est une remarque très pertinente d'autant qu'on peut se proposer comme lieu d'accueil.

**Audrey Fenestre** : Il se trouve qu'une personne avait été repérée pour un autre projet (cueillette solidaire) mais, au vu de l'instruction, il a été réorienté vers le dispositif Catalys qui était plus adapté. Le collectif aurait été intéressant sur le secteur culture, d'autres acteurs auraient pu partager avec elle. On ne s'interdit pas de le faire en cours d'accompagnement.

**Claudie Bonnet** : On ne peut pas faire attendre cette personne pour en rajouter d'autres autour d'elle. Quand on peut faire du collectif on le fait mais quelquefois c'est un peu plus compliqué. C'est maintenant qu'on doit l'accompagner et l'aider dans son développement.

**Jean-Marie Nègre** : Sur ce type d'accompagnement c'est difficile. La personne est une artiste à la base, c'est sa voix et elle est sur une démarche individuelle. Elle doit avoir un accompagnement individuel et le collectif le dénaturerait. Il vaut mieux un accompagnement court et ciblé.

**Claudie Bonnet** : On peut peut-être essayer de la rapprocher d'artistes qui ont fait ce parcours. Elle en connaît un sur son territoire qui a développé ces activités. Ce serait intéressant de voir comment elle a fait.

**Kathy Thiam** est tout à fait d'accord sur le fait que l'accompagnement individuel est indispensable mais il lui semble que c'est aussi très enrichissant que de réunir différents porteurs de projet sur un temps.

**Anne Froment** : Sur Tarn & Dadou, on a commencé toute la dynamique autour du réseau des entreprises autour de la commercialisation à l'occasion d'une demande de Philippe Serres. C'est la dernière demi journée qui a été ouverte à tous les entrepreneurs. C'est le territoire qui avait trouvé d'autres entreprises et leur avait proposé d'assister à cette dernière séance. L'accompagnement n'avait pas été retardé. On pourrait envisager de procéder ainsi.

## 81/17/1252 – LES CASCADES D'ARIFAT

### Accompagnement à la co-conception d'une stratégie public-privé

**Eric Pujol** : C'est un lieu un peu magique, un lieu naturel très agréable situé au centre du département du Tarn, très proche de Réalmont. Aujourd'hui ce site est amené à se développer. Sa configuration géologique fait ressortir son environnement naturel préservé et qu'il nous appartient de préserver. On connaît bien les problématiques liées au tourisme, on l'a vu dans plusieurs dossiers et pour nous c'est une approche intercommunale. Depuis de nombreuses années, ce site est fréquenté par des touristes et des promeneurs qui s'attardent autour de ces cascades. L'été c'est très agréable de déambuler dans cet havre de paix et de fraîcheur. De nombreuses personnes travaillent sur ce site et il y a notamment une activité sociale qui vise à aider les jeunes en rupture. Comme si on essayait de ramener ses enfants, de les sortir de leur contexte personnel pour essayer de les ramener plus près de l'essentiel de la nature et de ses activités. Cet accompagnement d'un groupe d'élus et d'acteurs a pour objectif d'organiser le projet de valorisation de ce site, d'organiser l'accueil du public et la sécurité des randonneurs tout en respectant la préservation du site et des lieux. Il faut mettre en place un minimum de moyens administratifs, financiers et juridiques ce qui permettra de consolider tout ce projet de développement. L'accompagnement cible les personnes déjà engagées dans la valorisation de cet espace, en particulier la Mairie et les associations afin de leur apporter les compétences particulières qu'il faut détenir pour gérer ce site de façon professionnelle. C'est un bon projet d'autant plus qu'il s'inscrira dans quelque temps avec d'autres aménagements tout autour de ce secteur et sur ce territoire.

**Claudie Bonnet** : C'est un lieu qui mérite qu'on se penche sur son avenir et son devenir et peut être le valoriser un peu plus.

## DÉLIBÉRATIONS

### Le Conseil décide :

- ✓ L'adoption des dossiers clos au 31/12/2016 et des dossiers reportés au 01/01/2017 *(cf. listes en annexe)*
- ✓ L'adoption du montant des adhésions 2017
- ✓ L'agrément de 11 dossiers pour un montant total de prestations externes de 84 600 € *conformément aux données de leur argumentaire et selon les budgets et plans de financements récapitulés dans le tableau de synthèse*

Levée de la séance à 17 h.

La Présidente,  
Claudie Bonnet.

